

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Les apparences d'une
entrée de grande ville

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3420 titres à ce jour. « À l'endroit où la voie départementale de Gignac à Pézenas est traversée par la route de Clermont à Cette, se trouvait un bac pour traverser l'Hérault. Sous le règne de Louis-Philippe, ce bac a été remplacé par un pont. Une allée de platanes, aussi anciens que le pont, d'une végétation luxuriante (...) unit le pont à la place. Sur cette place, et en face de cette allée, M. Louis Vernazobre, maire, eut l'heureuse idée d'élever une riche fontaine, vomissant une eau abondante. Tout est réuni pour donner au voyageur les apparences d'une entrée de grande ville. C'est le village de Canet, paroisse Saint-

Canet - l'Hérault

par Louis Vabre

Les nombreuses crues incitèrent
les habitants à quitter leur village

À l'origine, le village du Canet était établi plus au bord de l'Hérault. Il doit sans doute son nom aux cannes ou cannelles qui poussaient en abondance sur les rives du fleuve. Le village fortifié possédait l'église Saint-Martin, bâtie aux XII^e et XIII^e siècles. Un château fut construit à proximité mais il ne résista pas longtemps aux inondations. Les nombreuses crues incitèrent les habitants à quitter leur village pour s'éloigner des rives du fleuve. Pour cette même raison, les messes furent également transférées dans la chapelle des pères dominicains, Notre-Dame de Beth-

léem, qui devint l'église de Canet en 1762. Le nouveau village, conçu selon un plan précis avec des rues en maillage rectangulaire, fut protégé par une enceinte appelée le château dont chaque angle présentait une tour de guet. Le moulin à grains dont on trouve encore trace en 1727, fut probablement emporté par les eaux du fleuve en crue. Un pont suspendu fut ouvert à la circulation en 1846. Lorsqu'il vint visiter les familles sinistrées par d'importantes inondations en 1907, le président de la République, Armand Fallières, refusa de le traverser car le sol était en bois : « Quelle calamité pour la France de perdre un si grand homme », aurait-il expliqué.



Martin, diocèse de Montpellier (...) Notre Canet est divisé en deux parties : la plus ancienne est désignée sous le nom de Barrys et située sur les bords de l'Hérault ; la seconde partie, au nord, appelée Ville, est le Canet du Moyen Âge, à laquelle est venue s'ajouter la grand'rue, avec les avenues de Clermont et de Brignac. Canet primitif, assis sur les bords de la rivière, dut construire des remparts pour se mettre à l'abri des inondations. Une charte de 1415 mentionne ces remparts. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 420 TITRES**

**23 TITRES SUR
L'HÉRAULT**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

La fondation de l'église Sainte-Marie

Les premiers chapitres étudient l'étymologie et l'origine de Canet. Le chapitre suivant est consacré à la charte administrative : l'administration municipale ; l'organisation judiciaire ; l'organisation ecclésiastique ; l'organisation intérieure s'étendant aux écoles, aux moulins, aux boucheries, à l'hygiène, aux vendanges, au travail du dimanche, au budget et au bureau de charité ; l'organisation financière. Louis Vabre évoque les inondations puis il s'intéresse aux églises, avec : l'église Saint-Martin ; la fondation de l'église Sainte-Marie ; l'acceptation des dominicains ; deux visites épiscopales ; le prêt gratuit de la chapelle des dominicains ; la location de leur propriété ; les délibérations relatives à l'église ; l'intervention du marquis de Girard ; l'accord définitif ; le contrat approuvé par le roi ; l'église des dominicains ; l'église Notre-Dame agrandie ; les difficultés avec l'entrepreneur ; la confrérie du Saint-Sacrement ; le mobilier de l'église ; les cloches et l'horloge. L'ouvrage se poursuit avec le presbytère : le presbytère des Barrys abandonné ; le presbytère des Barrys échangé avec une maison particulière ; le presbytère actuel ; la bénédiction et la prise de possession. Il étudie les abjurations à Lodève, à Clermont et à Canet ; les épidémies (les fréquentes épidémies, le bail avec le chirurgien Pélicot, la dévotion à saint Joseph, les précautions contre la peste et les autres maladies) ; les sources des Barrys, de la ville et des Cèbières ; l'entente du pouvoir religieux et civil ; le procès concernant la dime des oignons et des sources ; l'état de l'eau des fontaines récentes. Le dernier chapitre traite de la période révolutionnaire : les élections, le serment du curé, le culte, le pillage, les plaintes et la commune mal notée.

CANET-L'HÉRAULT

Canet apparaît dans l'histoire en 804. En 1415, le village, qui appartenait alors à la baronnie de Clermont, reçut une charte qui traitait de tous les rouages nécessaires pour la direction de la communauté. Elle évoquait tout à la fois l'organisation municipale, judiciaire, ecclésiastique, financière et intérieure, réglant les écoles, les moulins à huile et à blé, les boucheries et l'hygiène. Elle faisait également référence à un ancien château, avec ses forts, près de l'église Saint-Martin, aujourd'hui complètement détruits, à l'exception des murs de l'église et du clocher. Ces vestiges montrent l'endroit où se situait autrefois le village. Cet emplacement, difficile à conserver en raison des inondations fréquentes, a été abandonné et les Barrys qui en étaient autrefois le faubourg devinrent le village lui-même. L'autre partie du bourg, qui porte le nom de ville, conserve un château dont l'épaisseur des murs frappe le regard du voyageur. Les remparts étaient autrefois perforés de deux portails défendus par des mâchicoulis et à l'intérieur de ce rectangle, les rues formaient la croix de Jérusalem. Dans l'aile méridionale du château, une chapelle dédiée à saint François d'Assise était utilisée pour les offices lors des inondations. Lorsque les Guilhem de Clermont s'éteignirent, la seigneurie de Canet passa au marquis de Seyssac (ou Saissac) qui la vendit en janvier 1700 au marquis Jean Paul de Girard, conseiller en la Cour des comptes. Ce dernier rencontra aussitôt le maire et les consuls et leur expliqua qu'en signe de leur autorité, ils devraient porter dorénavant aux processions et autres fonctions publiques des chaperons d'écarlate. Un budget de 36 francs fut voté immédiatement pour leur achat, mais ce droit de chaperon leur fut réellement accordé en 1767 seulement par les filles du marquis devenues seigneuses à sa mort. À la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle, vivaient dans la paroisse de Canet deux époux chrétiens, Jacques Portal, notaire royal et Magdeleine Jullian. Désireux que leur mémoire reste en bénédiction après leur mort, ils résolurent de léguer leur maison, située aux faubourgs de Canet, à des religieux dominicains qui, en échange, s'engageaient à venir y demeurer et à faire bâtir dans le jardin attenant une chapelle et un vicariat. La donatrice était probablement morte lorsque l'église fut achevée en 1636. Deux pères et un frère convers habitèrent la maison des bienfaiteurs, contiguë à la chapelle qui fut desservie pendant un siècle environ. Les dominicains se contentèrent ensuite d'envoyer un des leurs les dimanches et fêtes pour dire une simple messe basse.

Réédition du livre intitulé *Canet-l'Hérault*, paru en 1917.

Réf. 1901-3427. Format : 14 X 20. 252 pages. Prix : 34 € Parution : juillet 2016.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous

XXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

Bulletin
de
souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juillet 2016
1901-3427

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date: 201..

Je commande « CANET-L'HÉRAULT » :

..... ex. au prix de 34 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2016 (424 pages)

- 3 402 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.